

Chers parents,

Comme nous vous l'avions annoncé, nous revenons vers vous pour la reprise progressive de l'école pour le mois de juin. Nous vous demandons, au vu des nouveaux éléments, de remplir le sondage ci-après.

Nous vous remercions de votre coopération lors de la première phase du déconfinement. Suite à notre première expérience de mise en œuvre du protocole sanitaire et en fonction du personnel communal et enseignant pouvant être présent, nous pouvons accueillir un peu plus d'enfants dans l'école.

Comme précédemment sur la commune de Longpont, les élèves **entrant dans les catégories ci-dessous et n'ayant pas d'autres moyens de garde** seront accueillis prioritairement :

1. enfants des parents mobilisés sur la lutte contre le Covid 19 (soignants, pompiers, policiers...) et sur les ouvertures des écoles (enfants d'enseignants et d'agents municipaux) et ce, quel que soit le niveau (PS et MS inclus) ;
2. enfants en difficulté du fait de l'impossibilité d'accéder au suivi pédagogique à distance proposé par les équipes enseignantes ;
3. enfants des parents qui doivent reprendre le travail, ne pouvant télétravailler, et n'ayant aucune solution de garde (familles monoparentales, difficultés éducatives...).

Si vous n'entrez pas dans les catégories prioritaires, mais que vous souhaitez remettre votre enfant à l'école nous vous encourageons à répondre oui au sondage. Nous répondrons favorablement à votre demande si nous en avons la possibilité (en privilégiant les enfants de GS, CP, CM2).

Les élèves auront classe **par groupe de 10 élèves en élémentaire et 5 à 7 élèves en maternelle en alternance une semaine sur deux** (sauf enfants des personnels prioritaires qui eux seront scolarisés à temps plein).

Au niveau pédagogique, **l'enseignement à distance sera maintenu** pour les enfants qui ne seront pas présents à l'école.

Afin de définir les groupes de travail, nous vous demandons de bien vouloir **répondre au sondage avant mercredi 27 mai au soir** : <https://forms.gle/bk2qXrcEPFAX4YK19>

Si vous envisagez de remettre votre enfant à l'école, vous serez contactés à partir du **jeudi 28 mai**, pour vous informer de la possibilité ou non de l'accueillir.

Nous vous tiendrons informés au plus vite si de nouvelles directives nous parviennent.

Nous vous remercions sincèrement de votre coopération dans cette situation inédite à laquelle nous devons faire face tous ensemble.

L'équipe enseignante